



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **24 juin 2013**

Délibération n° 2013-3977

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE) - Attribution de subventions à la Commune de Saint Fons pour le programme d'actions 2013 de la pépinière d'entreprises La Coursive d'entreprises

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 14 juin 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 26 juin 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benekadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Martinez, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Plazzi), MM. Buna (pouvoir à M. Charles), Charrier (pouvoir à Mme Besson), Crédoz (pouvoir à M. Darne J.), Mme Peytavin (pouvoir à M. Claisse), MM. Rivalta (pouvoir à M. Longueval), Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Jacquet), Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Yéréman), M. Fleury (pouvoir à M. Bousson), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Nissanian), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Vergiat), Millet (pouvoir à M. Lévêque), Mme Rabatel (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Thévenot (pouvoir à M. Petit), Mme Tifra (pouvoir à M. Martinez), MM. Touléron (pouvoir à M. Fournel), Turcas (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : M. Barge, Mmes Bab-Hamed, Pallega, M. Thivillier.

Conseil de communauté du 24 juin 2013**Délibération n° 2013-3977**

commission principale : développement économique

objet : **Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE) - Attribution de subventions à la Commune de Saint Fons pour le programme d'actions 2013 de la pépinière d'entreprises La Coursive d'entreprises**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 juin 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Coursive d'entreprises de Saint Fons est un service intégré de la Commune de Saint Fons, créé en 1998 pour proposer à une population active locale fortement touchée par le chômage, un dispositif complet d'accompagnement et d'hébergement des projets de créations d'entreprises.

La Coursive d'entreprises est, aujourd'hui, une pépinière qui accueille les porteurs de projet de création d'entreprise. Elle les accompagne dans leurs démarches, héberge les entreprises de moins d'une année (hébergement extensible jusqu'à 2 ans et 6 mois) jusqu'à leur insertion dans l'immobilier économique local de l'agglomération. Au sein d'un bâtiment de 450 mètres carrés, La Coursive d'entreprises abrite 23 bureaux de 10 à 25 mètres carrés, propose des services mutualisés et un accompagnement individualisé et collectif aux porteurs de projet.

La Coursive d'entreprises souhaite améliorer et développer les conditions d'hébergement qu'elle propose par une rénovation et une extension de son bâtiment, et elle sollicite la Communauté urbaine de Lyon pour la soutenir financièrement dans ce projet.

a) - Objectifs

Depuis 2004, la Communauté urbaine met en œuvre une politique globale dans le domaine de l'entrepreneuriat. C'est un levier important pour garantir le renouvellement du tissu économique local et le développement de l'emploi sur l'agglomération.

La Communauté urbaine intervient en tant que coordinateur, promoteur et principal financeur du réseau Lyon_Ville de l'entrepreneuriat (L_VE) en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de "Grand Lyon, l'esprit d'entreprise".

Les ambitions du réseau L_VE, pour la période 2012-2014, sont de continuer à mettre l'entrepreneur au cœur de son action et de mobiliser le territoire pour maintenir et développer un cadre favorable à l'entrepreneuriat et à la croissance des jeunes entreprises. L'accessibilité, l'efficacité et la qualité de l'offre de services du réseau contribuent à faire de Lyon une référence européenne en matière d'entrepreneuriat. Le réseau s'engage à soutenir chaque entrepreneur par une offre de proximité et souhaite faire émerger les entrepreneurs potentiels, notamment dans le cadre des filières d'excellence du territoire.

La stratégie de la Communauté urbaine auprès des pépinières généralistes, éléments structurants du soutien à la création d'entreprise au niveau local et outil de redynamisation du territoire, est de les accompagner dans le développement de leurs services et la progression qualitative de ceux-ci pour s'inscrire dans le cadre de la norme AFNOR relative aux pépinières d'entreprises.

C'est dans cet objectif que la Communauté urbaine souhaite renouveler son soutien à la Ville de Saint Fons pour sa pépinière généraliste La Coursive d'entreprises, membre de L_VE labellisée L_VE en novembre 2009, et accompagner son projet spécifique d'extension.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2012 et bilan

Par délibération n° 2012-3266 du 8 octobre 2012, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € au profit de La Coursive d'entreprises pour son programme d'actions 2012.

Le compte-rendu d'activité de La Coursive d'entreprises dans le cadre de ce financement est le suivant :

1° - Mieux faire connaître l'outil pépinière au grand public et aux Communes "Portes du Sud" : avec l'appui du Réseau des pépinières de la Région Rhône-Alpes (RPRA), La Coursive d'entreprises a organisé des séances "Portes ouvertes". Au cours de ces dernières, elle a animé des tables rondes autour de la thématique du soutien à la jeune entreprise. Une Conférence locale des maires Portes du Sud a été dédiée à la présentation de ce service,

2° - Le suivi des créateurs d'entreprises et l'amélioration de la qualité : 50 personnes ont été accueillies en 2012 et 25 personnes ont créé leur entreprise. Le temps moyen entre le premier rendez-vous d'accompagnement et la création juridique est de moins de 6 mois dans le cadre de l'appui à la création d'activité économique, et le taux de transformation de 50 %. 50 porteurs de projets ont été informés et réorientés dans le cadre de l'action d'accueil appui à la création. Enfin, 24 entreprises créées ont été accompagnées sur la période 2012 (de 0 à 3 ans), 25 entreprises créées. Le taux d'occupation de la pépinière en 2012 est de 79 % et le taux de satisfaction des usagers 2012 est de 86,4 % (enquête L_VE),

3° - Dans le cadre de sa participation au réseau L_VE, La Coursive d'entreprises a intégré la nouvelle démarche qualité qui se déroulera sur 3 ans sous forme de contrôle continu. Elle a été confirmée comme porte d'entrée sur le territoire "Portes du Sud". A ce titre, elle adapte son mode de fonctionnement afin de remplir les conditions du nouveau cahier des charges des portes d'entrée, notamment le rendu souhaité sur la quantité et la nature des flux, puis leur orientation vers le réseau L_VE.

En termes d'accueil et d'accompagnement, le bilan consolidé des 9 dernières années est le suivant.

Années	Nombre d'entreprises hébergées	Nombre d'emplois créés	Taux d'occupation (en %)
2004	17	59	92
2005	22	73	96
2006	22	61	76
2007	29	70	92
2008	30	63	96
2009	33	91	92
2010	29	110	100
2011	30	73	84
2012	24	72	79

c) - Programme d'actions pour 2013 et plan de financement prévisionnel

Concernant l'accompagnement de la création d'activités, pour l'année 2013, les 4 grands objectifs poursuivis par La Coursive d'entreprises sont :

- accroître la diversité des entrepreneurs hébergés au sein de la pépinière, avec un effort particulier à destination du public féminin (collaboration avec le Service d'amorçage de projets de Saint Fons et le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles -CIDFF- sur une cible de 10 créatrices),
- accentuer l'ancrage territorial de la pépinière, en développant les relations avec l'ensemble des partenaires présents sur la Ville de Saint Fons (acteurs associatifs, entreprises, structures d'aides à l'emploi, etc.) et en améliorant toujours la lisibilité des offres d'accompagnement à la création d'entreprises sur le territoire,
- continuer à participer activement au réseau L_VE et au Réseau des pépinières de la Région Rhône-Alpes et, en particulier, être moteur dans la réflexion sur la mise en œuvre d'un pôle entrepreneurial sur le territoire "Portes du Sud",
- améliorer les conditions d'accueil et d'hébergement des entreprises par la rénovation/extension du bâtiment existant.

Les objectifs quantitatifs sont les suivants :

- taux de création : 50 %,
- temps moyen entre le premier rendez-vous d'accompagnement et la création juridique : moins de 6 mois dans le cadre de l'appui à la création d'activité économique,
- 45 porteurs de projets informés/passés par l'action en accueil appui à la création,
- 26 entreprises accompagnées de 0 à 3 ans,
- 22 entreprises créées,
- 55 emplois créés,
- taux de pérennité des entreprises créées à 3 et 5 ans : 60 et 50 % respectivement.

Concernant le projet spécifique de rénovation/extension, les 2 principaux objectifs pour La Coursive d'entreprises sont de développer la capacité d'accueil (prise en compte des besoins des entreprises hébergées et les demandes de prospects : entreprises artisanales, de transport ou de négoce tout en restant à des niveaux de loyer compatibles avec les possibilités des créateurs) mais aussi d'améliorer l'offre de service et le fonctionnement collectif de l'équipement.

Sur ce point, le projet d'extension et d'amélioration du bâti actuel devra préserver la configuration du bâtiment (La Coursive) qui favorise la rencontre et les échanges inter-entreprises, tout en ayant une entrée commune à toutes les entreprises avec un bureau d'accueil commun. La rénovation de l'existant doit, pour sa part, améliorer le confort, la sécurité, et l'accessibilité des locaux actuels, ainsi que la desserte de l'équipement en offrant des possibilités de stationnement et d'accès direct à certains locaux.

Ce projet fait partie intégrante du projet de rénovation urbaine du Quartier de l'Arsenal à Saint Fons, qui prévoit le désenclavement du quartier et la diversification de ses fonctions (convention de rénovation urbaine signée en 2007 et avenantée en 2011 et 2013). Il fait l'objet d'un co-financement par la Commune, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), la Région Rhône-Alpes et la Communauté urbaine de Lyon (politique de la ville à titre principal et politique de développement économique à titre complémentaire).

Budget prévisionnel 2013 pour la mise en œuvre de l'action en direction de l'entrepreneuriat

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
Volet création d'activités Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE)			
achats	22 960	vente de produits finis, prestations de services, marchandises	10 000
services extérieurs	6 490	Etat	22 300
autres services extérieurs	3 130	Communauté urbaine de Lyon : pépinière généraliste	20 000
impôts et taxe sur salaires	4 400	Communauté urbaine : politique de la Ville	14 000
charges de personnel	130 242	Ville de Saint Fons	15 622
emploi des contributions volontaires en nature	7 200	Europe-Fonds de développement régional (FEDER)	35 000
		Caisse des dépôts et consignations	13 300
		autres produits de gestion courante	37 000
		contributions volontaires en nature	7 200
Sous-total volet création-L_VE	174 422		174 422
Dépenses	Montant HT (en €)	Recettes	Montant (en €)
Volet projet de rénovation/extension de la pépinière			
acquisition de la parcelle	123 200	Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)	200 000
extension pépinière	397 270	Région Rhône-Alpes	250 000
aménagement espace extérieur	75 935	Communauté urbaine de Lyon	270 000
		<i>Délégation générale au développement urbain (DGDU)</i>	200 000
		<i>Délégation générale au développement économique et international (DGDEI)</i>	70 000
rénovation bâtiment	175 620	Ville	180 000
divers travaux	70 925		
honoraires	57 050		
Sous-total volet rénovation/extension	900 000		900 000

La Communauté urbaine souhaite soutenir la Commune de Saint Fons sur ces 2 volets concernant La Coursive d'entreprises :

- 20 000 € dans le cadre du dispositif L_VE pour son programme d'actions pour l'année 2013,
- 70 000 € dans le cadre du soutien au projet de rénovation/extension du bâtiment de La Coursive.

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer au profit de la Commune de Saint Fons une subvention de fonctionnement de 20 000 € et d'une subvention d'investissement de 70 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € au profit de la Commune de Saint Fons pour la pépinière généraliste La Coursive d'entreprises dans le cadre de son programme d'actions pour l'année 2013,

b) - l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 70 000 € au profit de la Commune de Saint Fons pour la pépinière généraliste La Coursive d'entreprises dans le cadre de son projet de rénovation et d'extension,

c) - les conventions à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la Commune de Saint Fons définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - **La dépense** correspondante à la subvention d'équipement sera imputée sur l'autorisation de programme globale P01 - Développement économique local, individualisée sur l'opération n°0P01O1586, le 24 juin 2013 pour un montant de 70 000 €.

4° - **Le montant** à payer en section de fonctionnement sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 657 341 - fonction 90 - opération n° 0P01O1586.

5° - **Le montant** à payer en section d'investissement sera imputé sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2013 et 2014 - compte 204182 - fonction 90, selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 21 000 € en 2013,

- 49 000 € en 2014.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 26 juin 2013.